

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 29 août 2020

VŒUX DES ASSOCIATIONS

(« Tous les vœux et les projets qui sont soumis aux délibérations de l'Assemblée Générale doivent être communiqués par écrit au Président ... »
extrait du règlement intérieur)

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à le

**Le Président
de l'association,**

**A expédier au siège de la Ligue de l'enseignement
avant le 22 août 2020 ou par mail à yherve@laligue29.org**